

Rochette, Marie-Ève

De: Yvon Morin [Yvon.Morin@PWGSC.GC.CA]

Envoyé: 16 mai, 2003 11:27

À: Marie-Eve.Rochette@bape.gouv.qc.ca

Objet: RE: Projet d'aménagement hydroélectrique à Angliers

182

DQ4.1

Projet d'aménagement hydroélectrique
à Angliers

Abitibi-Témiscamingue 6211-03-065

Bonjour Madame Rochette

Voici les réponses à vos questions

- Débit évacué

- Nous évacuons généralement 200 mc/s durant l'été. Nous avons eu de rares périodes où le débit évacué était de

100 mc/s. Il n'y a donc pas de problème à évacuer un minimum de 10 mc/s.

- Durant l'été les pertuis 3 et 4 sont utilisés. Le pertuis 1 se trouve sur la rive opposée au village d'Angliers.

- Travaux de réfection du barrage

- Deux projets sont en cours.

- La remise en état de la digue secondaire qui est prévue pour cet été.

- La reconstruction du tablier de la route qui est prévue pour pour 2004.

- L'opération du barrage nécessite une équipe de 3 personnes. Avec la construction de la centrale, il y aura très peu d'opérations à faire. Il faudra peut-être réévaluer la situation.

Si vous avez d'autres questions ou des éclaircissements à demander, n'hésitez pas à communiquer avec moi

Yvon Morin

Manager, Harbour and Coastal Engineering/

Gestionnaire, Génie côtier et portuaire

(819) 956 4061